

## PROCÈS-VERBAL

### ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL

tenue le 28 février 2013 à 10 h 00  
au siège de la Communauté situé au  
1002, rue Sherbrooke Ouest, salle 2410, à Montréal.

#### SONT PRÉSENTS

M. Michael Applebaum, président  
M. Alexandre Duplessis, vice-président

M. Basile Angelopoulos	Mme Louise Harel
M. Richard Bélanger	M. Jacques Lambert
M. Jean-Jacques Beldié	M. Paul Leduc
M. Richard Bergeron	M. Bill McMurchie
M. Laurent Blanchard	M. Réal Ménard
M. Philippe Brunet	M. Luis Miranda
M. Pierre Charron	M. Guy Pilon
Mme Suzanne Dansereau	Mme Caroline St-Hilaire
M. Richard Deschamps	M. Alain Tassé
Mme Josée Duplessis	M. Peter F. Trent
M. Michel Gilbert	

#### N'ONT PU ASSISTER

M. Michel Bissonnet, Mme Chantal Deschamps\*, M. Paul Larocque,  
M. Jean-Marc Robitaille et M. Frank Venneri.

---

Le directeur général, M. Massimo Iezzone, le secrétaire de la  
Communauté, Me Claude Séguin et l'assistante-secrétaire, Mme Line  
Rioux, assistent à l'assemblée.

---

La convocation a été transmise le 21 février 2013 et l'avis public a été  
donné le 25 février 2013.

---

L'assemblée est déclarée ouverte par le président à 10 h 05.

---

#### PÉRIODE DE QUESTIONS

La liste des citoyens ayant posé des questions est jointe en annexe.

---

CC13-010

#### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR : M. Michel Gilbert

APPUYÉ PAR : Mme Caroline St-Hilaire

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente assemblée en y  
ajoutant après le point 5. un point varia concernant les ponts fédéraux.

---



CC13-011 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
TENUE LE 13 DÉCEMBRE 2012 ET DES SÉANCES EXTRAORDINAIRES  
TENUES LE 31 JANVIER ET LE 14 FÉVRIER 2013

PROPOSÉ PAR : M. Richard Bélanger

APPUYÉ PAR : M. Alexandre Duplessis

Il est résolu d'approuver, avec dispense de lecture, les procès-verbaux de la séance ordinaire tenue le 13 décembre 2012 et des séances extraordinaires tenues le 31 janvier et le 14 février 2013.

---

CC13-012 PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE À LA CONCEPTION DES AIRES TOD

Vu le rapport du comité exécutif sous la résolution numéro CE13-019 adoptée à sa séance du 14 février 2013,

PROPOSÉ PAR : M. Richard Deschamps

APPUYÉ PAR : M. Réal Ménard

Il est résolu

D'adopter, dans le cadre du Fonds de développement métropolitain, le Programme d'aide financière à la conception de l'aménagement des aires TOD, joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante ;

D'approprier pour le démarrage de ce programme une somme de un million de dollars (1 000 000 \$) à même les disponibilités non autrement appropriées du Fonds de développement métropolitain.

---

CC13-013 PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE EN SOUTIEN À LA MISE EN PLACE  
DE LA TRAME VERTE ET BLEUE

Vu le rapport du comité exécutif sous la résolution numéro CE13-028 adoptée à sa séance du 14 février 2013,

PROPOSÉ PAR : M. Jean-Jacques Beldié

APPUYÉ PAR : Mme Caroline St-Hilaire

Il est résolu

D'adopter, dans le cadre du Fonds de développement métropolitain, le *Programme d'aide financière pour les projets contribuant à la mise en place de la Trame verte et bleue sur le territoire métropolitain* ainsi que le *Programme d'aide financière pour le projet d'aménagement d'un sentier cyclable et pédestre entre Oka et Mont-Saint-Hilaire*, joints à la présente résolution pour en faire partie intégrante ;

De verser au Fonds de développement métropolitain et d'approprier à ces programmes la contribution financière du gouvernement du Québec identifiée à ceux-ci ;

D'approprier, pour la contribution de la Communauté au démarrage de ces programmes, une somme de un million de dollars (1 M\$) à même les disponibilités non autrement appropriées du Fonds de développement métropolitain.

---



CC13-014 APPROBATION DE LA PARTIE DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL CONCERNANT LE MÉTRO

Vu le rapport du comité exécutif sous la résolution numéro CE13-010 adoptée à sa séance du 24 janvier 2013,

PROPOSÉ PAR : M. Réal Ménard

APPUYÉ PAR : M. Alain Tassé

Il est résolu d'approuver, en vertu de l'article 158 de la Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal, la partie du programme triennal d'immobilisations 2013-2014-2015 de la Société de transport de Montréal spécifique aux immobilisations afférentes au réseau de métro.

---

CC13-015 APPROBATION DE LA RÉPARTITION PROVISOIRE DU VERSEMENT DE LA TAXE DE 1,5 CENT SUR L'ESSENCE POUR L'ANNÉE 2012.

Vu le rapport du comité exécutif sous la résolution numéro CE13-040 adoptée à sa séance du 14 février 2013,

PROPOSÉ PAR : M. Laurent Blanchard

APPUYÉ PAR : M. Bill McMurchie

Il est résolu d'approuver, en vertu de l'article 2.4 du décret 23-2013 du gouvernement du Québec, l'état provisoire pour l'exercice financier 2012 de la distribution de la majoration de la taxe sur l'essence de 1,5 cent le litre dédiée au financement du transport en commun sur le territoire de l'Agence métropolitaine de transport, énoncé au tableau joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

---

CC13-016 RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2004-24 SUR LE PROGRAMME DE PARTAGE DE LA CROISSANCE DE L'ASSIETTE FONCIÈRE

Vu le rapport du comité exécutif sous la résolution numéro CE13-038 adoptée à sa séance du 14 février 2013,

PROPOSÉ PAR : M. Réal Ménard

APPUYÉ PAR : Mme Caroline St-Hilaire

Il est résolu d'adopter le règlement numéro 2013-55 modifiant le règlement numéro 2004-24 sur le programme de partage de la croissance de l'assiette foncière joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

---

CC13-017

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL

Vu le rapport du comité exécutif sous la résolution numéro CE13-043 adoptée à sa séance du 14 février 2013,

PROPOSÉ PAR : M. Laurent Blanchard

APPUYÉ PAR : M. Richard Deschamps

Il est résolu d'adopter le Règlement numéro 2013-56 modifiant le Règlement intérieur numéro 2001-2 de la Communauté métropolitaine de Montréal joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

---

CC13-018

PÉAGE SUR LES PONTS FÉDÉRAUX DANS LA RÉGION MÉTROPOLITAINE

ATTENDU que Transports Canada a demandé à la firme IBI Group d'analyser diverses options pour installer des postes de péage sur les trois ponts fédéraux de la région métropolitaine et de lui faire des recommandations à cet effet ;

ATTENDU que le consultant a produit un rapport intitulé *Tolling Options for Funding the Federally-Owned Montreal Bridges* ;

ATTENDU que le gouvernement du Canada envisage d'utiliser ces nouveaux droits de passage pour payer la construction et l'entretien du nouveau pont Champlain ainsi que pour financer l'entretien des deux autres ponts fédéraux traversant le fleuve Saint-Laurent ;

ATTENDU que toute décision unilatérale du gouvernement fédéral concernant l'imposition de péage sur les ponts serait discriminatoire et inéquitable pour les automobilistes de la Rive-Sud et qu'elle aurait un impact considérable à l'égard du financement du transport collectif dans la région métropolitaine ;

PROPOSÉ PAR : Mme Caroline St-Hilaire

APPUYÉ PAR : M. Michel Gilbert

Il est résolu

De demander à Transports Canada de déposer aux représentants de la Communauté métropolitaine de Montréal le rapport *Tolling Options for Funding the Federally-Owned Montreal Bridges* réalisé par la firme IBI Group ;

De demander au ministre des Transports du Québec, M. Sylvain Gaudreault, de convoquer dans les plus brefs délais le bureau de projet conjoint fédéral-provincial sur le pont Champlain, avec le président et des représentants élus du conseil de la Communauté, afin de discuter d'une vision d'ensemble sur la question du péage sur les ponts fédéraux dans la région métropolitaine.

---



#### Documents déposés

- Procès-verbaux des séances du Comité exécutif tenues le 29 novembre 2012 et le 24 janvier 2013.
  - Liste des contrats au 20 février 2013.
- 

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 10 h 45.

Les résolutions numéros CC13-010 à CC13-018 consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

Michael Applebaum  
Président

---

Claude Séguin  
Secrétaire

\* Note du secrétaire de la Communauté

Mme Chantal Deschamps a motivé son absence au sens du règlement sur le traitement des membres du conseil de la Communauté.

ANNEXE

Assemblée ordinaire du conseil du 28 février 2013

Période de questions des citoyens

<b>NOM</b>	<b>SUJET DE L'INTERVENTION</b>
M. Bruce Walker, STOP	La modification du règlement numéro 2008-47 sur l'assainissement des eaux.
M. Philippe Cousineau-Morin, TRANSIT	Le financement du transport en commun.